

LE présent Registre, contenant *Dis* feuillets, cotés & paraphés, par premier & dernier, par Nous JEAN - ARMAND - NICOLAS COLLINET DE ROUGEBOURSE, Ecuyer, Conseiller du Roi, Lieutenant - général aux Bailliage & Siège-Présidial de Meaux, pour servir avec celui par Nous aussi coté ce jourd'hui, à enregistrer les Actes de Baptêmes, Mariages & Sépultures de la Paroisse de *Trilbardou*

1787 pendant l'Année mil sept cent quatre-vingt ~~sept~~ & six semaines au plus tard, après l'expiration de ladite Année, être l'un des deux Registres, signé, conformément à la Déclaration du Roi, du 7 Avril 1736, & certifié véritable par le sieur Curé de ladite Paroisse, apporté ou envoyé sûrement au Greffe dudit Bailliage, sous peine, contre ledit sieur Curé, de dix livres d'aumône & de faisie de son temporel; & contre les Marguilliers, de dix livres d'amende; le tout suivant ladite Déclaration & les anciennes Ordonnances, FAIT à Meaux, en notre Hôtel, le *20* Décembre mil sept cent quatre-vingt *20* *Coll. de Rougebourse*

M. le Curé est prié de faire le relevé de son Registre, ainsi qu'il est marqué ci-dessous.

Baptêmes de Garçons.		Mariages.	Morts d'Hommes.
Baptêmes de Filles.			Morts de Femmes.

L'an mil sept cent quatre vingt sept le deux
jour vier a cette Baptiste par nous soussigné
Cure de vignely en l'absence de Mr le curé
jean pierre fils de jean Caron Berger
en cette paroiselle N de Marie Catherine
Nanthier la femme, né d'auiourd'hui le
parain Anthoine Bonhomme, Mansours
de cette paroiselle, la Maraine Marie Anne
Vruble Je gun de cette paroiselle, le parain
a higne avec nous la maraine a declare re
de ce nom higne a ce registre *Antoine Bonhomme*

Dussanoy B p j d bry l'ure de vignely

L'an mil sept cent quatre vingt sept le
jeone par vier a cette Baptiste par nous soussigné
Cure de vignely en l'absence de Mr le curé d'icelle
Joseph Amable fils de jean Caron Berger de
cette paroiselle et de Marie Catherine Nanthier
sa femme né d'auiourd'hui le parain Joseph
Amable Vatte l'charade de cette paroiselle, la
Maraine Marie Justine Vruble au thid e
cette paroiselle, le parain higne la maraine a
declare re higne a ce registre de f. Amable

Dussanoy 209 d bry l'ure de vignely

22
L'an 1787 le quatre jour vier est de cede et le laudemois
a été inhainé dans le  de cede et le laudemois
par nous curé et soussigné *Joseph Amable Caron*
curé de vignely par nous curé et soussigné *Jean Caron, Doyen, et de*
Marie Catherine Nanthier, curé de vignely de Joseph Dussanoy, curé
paroisial et de Jean Baptiste le higne bedon qui ont signé
Dussanoy *Le Riche* *Antoine* curé de
Vignely

L'an 1787 Le des jour vier est une de legitimes mariage
et le laudemois a été higne par nous curé soussigné
Marie Reine fille de Joseph Philippe Versaille, fermier
et de Marie Jeanne Elizabeth Veron, le parain Jean
Chausse de cette paroiselle de Gabriel et la maraine
Marie Michelle Scouypon qui ont signé

Jean Cois Chausse, Marie Michel Scouypon
Portant curé de Crilbandou

L'an 1787 Le neuf jour vier, nous publie tout
dans cette Eglise qui dans celle de Notre Dame de
Chazay de la ville de Meaux, lettre de mariage
né fiancailles celebrées, Je soussigné prieur curé
de cette paroiselle et du Conventuellement de M. L'oprieur
de Chazay, ai reçu en cette Eglise le mutual consent
qu'on donné par paroles de promise a leur mariage
Mme Carri age de trente trois ans fille majeure de
jean Baptiste Carri tailleur d'habit et de Marie
Marguerite Maçon de cette paroiselle, et de Marie
Jeanne Hedone Gibaut âgée de trente deux ans

Fille Margarete de Jean Pierre Gibaut Manouvrier et de Anna
Marie Jeanne Beclaire de la paroisse de Chazoye, et leur
a été donné la benediction Nuptial, En presence de l'Évêque
de L'Evêque de Jean Baptiste Farcy son pere et de Marie
Nafon son oncle, et du Cote de l'Épouse de Jean Pierre
Gibaut son pere, et de Jean Pierre Gibaut sous-paire et
autres par unte qui ont tous signé a l'Exception de
L'Épouse qui a été déclaré ne s'avoit signé de ce Interpelle,


Etienne Caré Curé de Nemours

Pierre Gibaut Françoise Fleury

Pierre Gibaut Fontaine Curé de
Cullabou.

L'an 1787 Le onze Janvier est decédé et le lendemain
a été inhumé dans le chœur de cette paroisse par
Monsieur Curé Souffigne, Pierre Michel Bonhomme curé
d'Union quinze ans apres avoir reçu les sacrements
de l'Église, fils de Pierre Bonhomme Chirurgical en cette
paroisse et de Marie Gouevier Nijot, En presence
de son pere et de Michel Bonhomme son oncle qui ont
signé: Bonhomme Michel Bonhomme
Fontaine Curé de Cullabou.

L'an 1787 Le seize Janvier sous publié dans cette
Église fianciatée célébrée Lette de Mariage vu

Je soussigné pasteur  Curé dit lieu
en cette Église le Michel Bonhomme
qui par parole de preson alms Mariage
Antoine Chalopin Manouvrier veuf de Louise Anne
Constance baron et Gouevier Chaffou veuf d'Antoine
Jeanne en son vivant Manouvrier tout de cette paroisse,
et leur a été donné la benediction Nuptial, En presence
du Cote de l'Épouse de Jean Chalopin et de Antoine
Fiston Farcy et son beau pere, et du Cote de l'Épouse
d'Antoine Digard et de Joseph Ducrestoy tous deux
amis, qui ont tous signé a l'Exception de l'Épouse
qui a été déclaré ne s'avoit signé de ce Interpelle.

a Chalopin, Chalopin
Antoine Fiston Digard
Fontaine Curé de Cullabou.

L'an 1787 Le vingt sept Janvier osné de Legitime Mariage
et le meme Jour a été baptisé par Monsieur Curé Souffigne,
Elizabeth Céline fille de Françoise Fleury Manouvrier
et de Marguerite Elizabeth Céline Vermille, le pere
Jacques Philippe Vermille qui a signé, La maraine
Marie Elizabeth Courtois qui a été déclaré ne s'avoit
signé de ce Interpelle: Vermille
Fontaine Curé de Cullabou.

L'an 1747 le onze neuf Jours est ni de
 legitime mariage et le lendemain a été baptisé
 par nous curé soussigné François Chrysto une
 fille de Louis Chaulin barquier, et de
 Marguerite Antoinette Baugues ne le parain
 Claude Tavernier et la maraine Marie
 françoise Bizot qui ont signé
 moi François Bizot Curé de Traversier
 Fontaine, curé de Villardou.

L'an 1747 Le trois Jours est déclaré et le lendemain a été
 Inhumé dans le cimetière de cette paroisse par nous
 Curé soussigné, Elizabeth Colme sa veuve âgée de huit
 Jean fille de François Furot, Marianne et de Marguerite
 Elizabeth Colme de son père et de
 Joseph Durantoy curé paroisial qui ont signé
 François Lemot Curé de Traversier
 Fontaine, curé de Villardou.

L'an 1747 Le trois Jours est déclaré et le lendemain
 a été Inhumé dans le cimetière de cette paroisse par nous
 curé soussigné Marie guerriere Charlotte d'ubi âgée
 d'environ de vingt ans de plus, après avoir été munie des
 sacrements de l'Eglise, fille de Pierre Philippe d'ubi
 Laboureur et de Marie Charlotte Maurice, l'un des
 de son père et de Jean Pierre Maurice son oncle qui
 ont signé. Marie Maurice
 Fontaine, curé de Villardou

L'an 1747 le deux ^{de} mars est déclaré ^{de}
 le dit mariage et le lendemain a été baptisé par
 à été baptisé par nous curé soussigné
 Marie françoise fille d'Augustin
 Brassiere et de Marie Anne Croffier le parain
 Jean Pierre Pelletier de la paroisse de Villardou
 et la maraine Marie françoise Villette
 de la paroisse des Plessis, abbis qui ont signé
 Jean Pierre Pelletier & Villette
 Fontaine, curé de Villardou

L'an 1747 le neuf avril est ni de legitime
 mariage et le lendemain a été baptisé par
 nous curé soussigné Etienne Julien fils de
 Pierre Gainsville marié et de Catherine
 Guindou le parain Etienne
 Julien Leaut de la paroisse d'Ebly, la maraine
 Marie Louise Catherine Gainsville aussi
 de la paroisse d'Ebly laquelle a déclaré ne
 savoir signer. Etienne.

L'acte Fontaine curé de Villardou

L'an 1747 Le cinq Juin l'acte public dans cette Eglise
 fiancées célébré l'acte de mariage ni Je soussigné
 pasteur curé de cette paroisse ai reçu en cette Eglise
 le Mariage consentant qu'on s'assembles de pres
 a leur mariage Jean Neillan âgé de trente trois ans

les majors de Duffant Joseph Meilhan et de Simonne
Jaubert, et de Marie Françoise Elizabeth Leprieu
agee de vingt un an ma^r ma^r fille mineure de Jean Louis
Leprieu Marquis et de Marie Françoise de
de cette paroisse, et leur ai donne^e la benediction Nuptial
Esperance de fete de Epoux de Nicolas Michel ancien
ancien Chef de Bureau de Justice de paix et de Françoise
Carbault tous deux mineurs de l'Epouse et du fete de l'Epouse
de son pere et de Jean Baptiste Guesbet son oncle, et
autres parents, par un tout s^{er}ieux Concierge de l'eglise
Jean Meilhan Marie Elizabeth Leprieu

N. M. Dehesmes ^{francois} parolleur françois, et autres

Josselyne Girard ^{francois} ^{francois} ^{francois}

Gallot Fontaine curé de cette paroisse

Le 1747 Le don public de l'eglise de cette paroisse
francoises celebre Lettre de Mariage en J. S. S. S. S.
pretre qui s'inspire de cette paroisse ai recu
En cette Eglise le Mariage consentement qu'on donne
par parole de presene a deux Mariages dont l'un
age de vingt un an fille mineure de Jean Louis Leprieu
Marquis et de Marie Elizabeth Leprieu, et Marie
Françoise Antoinette Durantoy agee de vingt un
ans fille mineure de Joseph Durantoy clerc

paroissial et de Marie Antoinette Durantoy
de cette paroisse, et leur ai donne^e la benediction Nuptial
Benediction Nuptial Esperance de fete de Epoux de
L'Epouse de Françoise Leprieu et de Jean Louis Leprieu
son oncle, et du fete de l'Epouse de Joseph Durantoy
son pere, et de Jean Baptiste Guesbet son oncle
et autres parents, par un tout s^{er}ieux Concierge de l'eglise

Marie Françoise Antoinette Durantoy
Françoise Leprieu ^{francois} ^{francois}

Caballéau Cartier ^{francois} ^{francois}
^{francois} ^{francois} ^{francois}

Fontaine curé de cette paroisse

Le 1747 Le don public de l'eglise de cette paroisse
de l'Epouse de Françoise Leprieu et de Jean Louis Leprieu
par un tout s^{er}ieux Concierge de l'eglise
age de vingt un an fille mineure de Jean Louis Leprieu
Marquis et de Marie Elizabeth Leprieu, et Marie
Françoise Antoinette Durantoy agee de vingt un
ans fille mineure de Joseph Durantoy clerc

Fontaine curé de cette paroisse

L'an 1747 Le Vingt Octobre en Decedé et le lendemain
a été Jehumei dans la Cure de cette paroisse
par nous Curé et Messieurs Jean Francois Bippolite
Nautreau age de huit mois fils de Jean Baptiste Nautreau
Maire de Tholot et de Marie Louis Gobin Delaperris
de 2^e Intacte de paria, En nourice chez Marie Charlette
Digard femme de Jean Thomas Vermille Manourcin
Esposnee de Joseph Parisuley clec parvicarial et de
Jean Baptist. de Mich. Bedeau qui ont signé.
M. de la Roche Pontaine Digne de Vilbardou

L'an 1747 Le Vingt Sept Octobre en Decedé et le
Lendemain a été Jehumei dans la Cure de cette
paroisse par nous Curé et Messieurs, Marie Anne
Nourrie agee d'un an quatre Vingt huit ans
après avoir été munie des sacrements de l'Eglise
fille de deffunt Martin Nourrie en son vivant
Lebourais et de deffunte Marie Anne Thourchon
Esposnee de Francois Charbau et de Claude
Thourchon le moins qui ont signé, Barbaue

Pontaine
Thourchon
Digne de Vilbardou

L'an 1747 Le Six novembre sans publiee dans cette
paroisse Simonnel Clebré lebre de Mariage
vü, Je Curé et Messieurs Curé ai reçu en cette

Eglise le mutuel Consentement qu'on donne
par paroles de present à leur mariage, Antoine
Nicolas Digard Condamin fils majeur d'Antoine
Digard auzi Condamin et de Jeanne Marguerite
Nautier, Et Jeanne Marguerite Vasse fille
majeure de Jean Baptiste Vasse Chouvin et
de deffunte Marguerite Lafoye, Et leu ai
donné La benediction Nuptiale Esposnee du C^{te}
de Rymes de Antoine Digard son pere et de
Claude Thourviel son parain, Et du C^{te} de Rymes
de Jean Baptiste Vasse son pere et de Joseph Charau
son oncle et autres paroints qui ont signé,
Curé de cette paroisse, Digne de Vilbardou
Digard, Vasse, Digne de Vilbardou
Thourviel, Vasse, Digne de Vilbardou
Joseph Charau, Digne de Vilbardou

L'an 1747 le treize novembre est en se legitime mariage
et le même jour a été baptisé par nous Curé et Messieurs
fils de Pierre Carré manourcin et de Marie Anne Nautreau
le parain Francois Alexandre Benoist Bournot bourgeois, et de
Antoine Marie Anne Gibaut qui ont déclaré en mariage, signés

Pontaine
Digne de Vilbardou

L'an 1787 Le vingt sept Novembre. Contes publics tant
dans cette Eglise que dans celle de S. Razi Diocèse de
Lyonnois, fiancéables celebrés Lettre de Mariage
visé, & asseigné par le Curé ci receu en cette Eglise
Le Mutuel Consentement qu'on donne par paroles
presens a leur Mariage Leonard Malabal âgé
de vingt deux ans fils mineur de Messire Pierre Malabal
en son femme Marcellin et de Leonard Laprie,
Et Marie Guenier Le preste âgé de vingt six ans
fille mineur de Antoine Laprie Manuarias et de Marie
Guenier Françoise Marote de cette paroisse, et leur
a donné La benediction Nuptiale En presence du Pste
de L'Église de Jean Laprie et de Jean de page
genin et du Pste de L'Église de Antoine Laprie
son pere et de Marie Marote son oncle qui ont
signé a la reception de L'Église et de six deux autres
qui ont de leur ne marié signés, et autres parents
Marie Jermannet le pere Antoine Laprie
Marcelin Barrotte parvenecolas venecille
Vaschignat Fontaine

L'an 1787 Le vingt sept Novembre Contes publics
dans cette Eglise Lettre de Mariage visé

Ausseigné par le Curé ci receu en cette Eglise
Le Mutuel Consentement qu'on donne par paroles
de presens a leur Mariage Nicolas Michel Nantet
âgé de vingt deux ans fils mineur de Françoise Nantet
mineur et de Charlotte papillon, et Marguerite Joseph
Constante s'écant âgé de dix neuf ans sept mois fille
mineur de Joseph s'écant Marchand Episcop et de
Marguerite Constante s'écant s'écant de cette paroisse,
et ont a donné La benediction Nuptiale En presence
du Pste de L'Église de Françoise Nantet son pere et
Nicolas Corchonne son pere, et du Pste de L'Église
de Joseph s'écant son pere et de Jean Laprie s'écant
son oncle et autres parents qui ont signés,
Nantet Constante Joseph s'écant
Françoise Nantet s'écant Michel s'écant
Joseph s'écant Jean Laprie et Ligard
Joseph s'écant s'écant s'écant s'écant

L'an 1787 Le deux de cembre est decedé et le lendemain
cette Inhumé dans Le cimetiere de cette paroisse
par M. Fontaine prestre a l'abence de M. de S. J. de
Catherine Harlon a pres visé et s'écant s'écant

Sacraments de Noëlle âgée de quatrevingt huit ans
femme de deffunt François Fleurin en son vivant
Mansuète, & Expressions de François Fleurin son
fils et de Jean Choisy son beau gendre et autres personnes
qui ont été présentes, & signés

Fontaine ^{curé de Culberson} François
Fleurin

Le 17 1787 Le treize Décembre en de ce del et le
Lendemain a été publiquement dans le Cimetière
de cette paroisse par nous Fontaine prêtre Curé
en l'absence de M^r Le Père Marie Madelaine
Gauvrot âgé de quinze ans son frere
après avoir été munie des sacrements de
l'Eglise, fille de Clement Gauvrot Mansuète
et de Madelaine Dammorville de cette
paroisse, En présence de son père et de
Joseph Dumasier de ce paroisse qui ont signé

Clement Gauvrot ^{fontaine curé}
Le 17 1787 le quinze de ce del est été de légitime mariage
et le même jour a été baptisé par nous curé l'oufflé François
fils de Jean Nicolas Choisy et de Marguerite Denise
Ladite. Les parents François Choisy son père et la sœur Marie
Marie Anne Choisy qui ont signé, les parents a déclaré
ne savoir signer / Marie Anne Choisy

Fontaine ^{curé de Culberson}